

## SCOUTS & GUIDES GOT TALENT 2017

### Concours de chants scouts et guides

**Organisateur: A.S.B.L. PASCOUGUI, rue du Condroz, 61 à 5590 Ciney**

#### REGLEMENT

Le concours s'adresse aux scouts, aux guides, aux membres du Patro ou de tout autre mouvement de jeunesse proche du scoutisme et du guidisme.

Chaque équipe participante doit comporter au moins 3 chanteurs.

L'âge des chanteurs est sans importance. Les équipes "d'anciens" sont les bienvenues.

Chaque équipe participante ne peut interpréter qu'une seule chanson.

La chanson doit provenir de carnets de chants couramment utilisés par les mouvements de jeunesse.

La chanson peut faire l'objet d'arrangements, mais elle doit rester reconnaissable.

Les instruments de musique sont bienvenus pour autant qu'il s'agisse d'instruments portables utilisables au camp (guitare acoustique, banjo, harmonica...). Sont exclus les instruments nécessitant un branchement électrique.

L'interprétation peut être accompagnée d'une chorégraphie ou d'une mise en scène originale (déguisements...).

#### INSCRIPTION

Les équipes doivent s'inscrire en envoyant un email à l'adresse suivante : [pascouguigottalent@gmail.com](mailto:pascouguigottalent@gmail.com)

Dans cet email, l'équipe doit s'identifier par un nom (de son choix). Elle doit indiquer l'unité scoute, l'unité guide ou le groupe local d'un autre mouvement de jeunesse à laquelle elle appartient.

S'il s'agit d'une équipe "d'anciens", elle doit s'engager à concourir au profit d'une unité scout, d'une unité guide ou du groupe local d'un autre mouvement de jeunesse de son choix et mentionner l'unité ou le groupe bénéficiaire dans son inscription.

Le titre, l'auteur et le compositeur de la chanson choisie, de même que le carnet de chants dont elle est issue (titre, éditeur) seront demandés avant le concours.

## **RECOMPENSES**

Un jury (semi-professionnel) jugera la prestation de chaque équipe et sélectionnera les 3 meilleures prestations.

Il sera tenu compte de la qualité et de l'originalité de la prestation.

Les 3 équipes lauréates recevront les récompenses suivantes, dans l'ordre de leur classement :

1. 150 €
2. 100 €
3. 50 €

La récompense sera versée sur le compte indiqué par l'équipe.

## **INFRASTRUCTURE ET MATERIEL MIS A DISPOSITION**

Le concours se déroulera à partir de 19h00, dans la salle de spectacle de l'Institut de la Providence, rue Piconette, 1 à Ciney.

La salle sera accessible aux équipes participantes dès de 14h00 afin de leur permettre de répéter éventuellement leur chant.

Elle sera équipée d'une scène décorée par les organisateurs sur le thème « veillée au camp ».

Une sonorisation sera mise en place. Des micros sur pied réglable en hauteur seront disponibles sur scène

Chaque équipe, se produira à tour de rôle sur la scène, devant le public et le jury.

Le temps réservé à l'équipe pour se mettre en place, interpréter sa chanson et libérer la scène au profit de l'équipe suivante sera de 7-8 minutes.

### **DIVERS**

L'entrée pour le public est gratuite.

Le concours sera suivi d'une soirée animée par DJ Jeangeot.

Un service bar et petite restauration sera assuré.

Il appartiendra à chaque équipe participante de veiller à son matériel (instruments de musique...). Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'endommagement de ce matériel.

Pour tout renseignement complémentaire : [pascouquigottalent@gmail.com](mailto:pascouquigottalent@gmail.com)

